

# KILM 10. Le chômage des jeunes

## Introduction

L'emploi des jeunes est généralement considéré comme une question politique importante dans de nombreux pays, quel que soit leur niveau de développement. Aux fins de cet indicateur, le terme de « jeunes » comprend les personnes âgées de 15 à 24 ans et le terme d'« adultes » fait référence aux personnes âgées de 25 ans et plus.

Le KILM 10 se compose de trois tableaux. Le tableau 10a présente les estimations du BIT et le tableau 10b les estimations nationales, relatives à quatre mesures distinctes des aspects du problème du chômage des jeunes. Ces quatre mesures sont : (a) le taux de chômage des jeunes (le pourcentage de jeunes au chômage par rapport aux jeunes qui sont dans la main d'œuvre) ; (b) le ratio taux de chômage des jeunes/ taux de chômage des adultes ; (c) le pourcentage du chômage des jeunes sur le chômage total ; et (d) le pourcentage du chômage des jeunes sur la population des jeunes. Le tableau 10c présente les estimations du pourcentage de jeunes qui ne sont ni pourvus d'un emploi, ni étudiants ni en formation, le taux des NEET. Les informations du tableau 10c respectent la définition standard de la jeunesse, et fait référence aux personnes âgées de 15 à 24 ans, sauf indication contraire. Les informations de ces trois tableaux sont désagrégées en fonction du sexe.

Les estimations du BIT relatives au chômage des jeunes du tableau 10a sont harmonisées pour tenir compte des différences de portée de la couverture, de méthodologies de collecte et de tabulation ainsi que des facteurs spécifiques aux pays comme le service militaire obligatoire. Ce tableau inclut les données qui ont fait l'objet d'un rapport national et des données imputées ; il n'inclut que des estimations au niveau national, c'est-à-dire sans limitation géographique de la couverture. Cette série d'estimations harmonisées sert de base aux agrégats mondiaux et régionaux du BIT relatifs au taux de participation à la main d'œuvre présenté dans la série des *Tendances mondiales de l'emploi* et qui sont disponibles dans le logiciel de la 9<sup>e</sup> édition des KILM dans le tableau R6.

Le taux de chômage des jeunes et les mesures connexes sont disponibles dans le tableau 10a pour 178 économies et dans le tableau 10b pour 196 économies. Les taux des NEET du tableau 10c sont disponibles pour 119 économies.

## Utilisation de cet indicateur

Les espoirs d'entrer de façon satisfaisante sur le marché du travail sont de plus en plus incertains pour les jeunes hommes et femmes d'aujourd'hui, et ces incertitudes et les désillusions qui s'ensuivent peuvent avoir des effets dévastateurs sur les personnes, les communautés, les économies et les sociétés en général. Les jeunes au chômage ou en sous-emploi ont moins de possibilités d'apporter une contribution efficace au développement national et ont moins d'opportunités d'exercer leurs droits en tant que citoyens. Ils ont moins d'argent à dépenser en tant que consommateurs, moins d'argent à investir en tant qu'épargnants et n'ont souvent pas leur mot à dire pour apporter des changements dans leurs vies ni dans celles de leur société. Cela se traduit parfois par des troubles sociaux et un rejet du système socioéconomique existant par les jeunes. Lorsque le chômage et le sous-emploi des jeunes sont très répandus, ils empêchent les entreprises et les pays d'innover et de développer des avantages comparatifs fondés sur le capital humain, ce qui réduit leurs perspectives d'avenir.

Beaucoup de gouvernements dans le monde, conscients des coûts de l'inaction, font du chômage des jeunes une priorité et tentent d'élaborer des politiques et des programmes appropriés.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir par exemple l'inventaire des programmes et des politiques mis en place par les pays de l'OIT pour répondre à la crise : *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes : édition spéciale sur les conséquences de la crise économique mondiale pour les jeunes* (Genève, 2010) ; [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS\\_143358/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS_143358/lang--fr/index.htm)

Pour mesurer l'impact de ces politiques, il faut disposer d'indicateurs désagrégés en fonction de l'âge comme ceux que propose le KILM 10. Les indicateurs KILM sur les jeunes constituent la base de la publication du BIT : *Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, qui est une publication phare pour quantifier et analyser les tendances actuelles du marché du travail et les défis rencontrés par les jeunes.<sup>2</sup>

Le KILM 10 est le seul des 17 indicateurs clés du marché du travail qui porte spécifiquement sur les jeunes, mais de nombreux autres indicateurs des KILM comportent des informations désagrégées en fonction de l'âge. Les utilisateurs des KILM peuvent donc accéder aux données relatives aux jeunes suivantes pour les analyser ( par rapport à la population adulte et à la population totale) : les taux de participation à la main d'œuvre (tableaux 1a et 1b) ; les taux d'emploi (tableaux 2a et 2b) ; l'emploi à temps partiel (tableau 6) ; l'emploi en fonction des heures hebdomadaires travaillées (tableau 7a) ; le chômage de longue durée (tableau 11) ; le sous-emploi lié au temps de travail (tableau 12) ; le taux d'inactivité (tableau 13) ; la main d'œuvre en fonction du niveau d'instruction (tableau 14a) ; le chômage en fonction du niveau d'instruction (tableau 14b), l'illettrisme (tableau 14d) et les travailleurs pauvres (tableau 17b).

Les informations des KILM sur le chômage des jeunes illustrent les différentes dimensions du déficit d'emplois pour les jeunes. De façon générale, plus les taux des quatre mesures présentées dans les tableaux 10a et 10b sont élevés, plus la situation de l'emploi des jeunes est sombre. Ces mesures évoluent probablement dans le même sens, et il convient de les examiner ensemble, et aussi conjointement avec d'autres indicateurs maintenant disponibles pour la cohorte des jeunes dans les KILM, afin d'évaluer pleinement la situation des jeunes sur le marché du travail et d'élaborer les initiatives politiques appropriées.

<sup>2</sup> Toutes les publications des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* sont disponibles sur la page : [http://www.ilo.org/empelm/units/employment-trends/facet/lang--fr/index.htm?facetcriteria=EMP=YOU&facetdynlist=UWCMS\\_138420](http://www.ilo.org/empelm/units/employment-trends/facet/lang--fr/index.htm?facetcriteria=EMP=YOU&facetdynlist=UWCMS_138420)

Si dans un pays, le taux de chômage des jeunes est élevé et le ratio taux de chômage des jeunes/taux de chômage des adultes est proche de 1, on peut en conclure que le problème du chômage n'est pas spécifique aux jeunes, mais qu'il touche l'ensemble du pays. Cependant, les taux de chômage des jeunes sont généralement supérieurs à ceux des adultes, ce qui se traduit par un ratio taux de chômage des jeunes/taux de chômage des adultes supérieur à 1. Plusieurs raisons expliquent que les taux de chômage des jeunes sont souvent plus élevés que ceux des adultes, et elles ne sont pas toutes négatives. Du côté de l'offre, les jeunes peuvent choisir de s'engager dans de multiples périodes de chômage brèves au fur et à mesure qu'ils gagnent en expérience et font des essais pour trouver l'emploi qui leur convient. En outre, comme les établissements d'enseignement ouvrent et ferment durant l'année, il est probable que les jeunes étudiants vont entrer et sortir du marché du travail au rythme de l'emploi, de la scolarité et du chômage.

Cependant, les taux élevés de chômage des jeunes sont aussi la conséquence d'un marché du travail défavorable aux jeunes. Les employeurs ont tendance par exemple à licencier d'abord les jeunes travailleurs car le coût de leur licenciement est généralement perçu comme inférieur à celui des travailleurs plus âgés. La législation relative à la protection de l'emploi impose souvent une période minimum d'emploi avant de s'appliquer, et les indemnités de licenciement augmentent généralement avec la durée de l'emploi. La durée des emplois des jeunes sera probablement moins longue que celle des travailleurs plus âgés, et il sera donc plus facile de licencier les jeunes à moindre coût. Enfin, comme il y a parmi les jeunes un pourcentage disproportionné de nouveaux arrivants sur le marché du travail, ce sont eux qui vont subir de façon disproportionnée les mesures de réduction de l'emploi ou de gel des embauches pour raisons économiques adoptées par les entreprises.

Les informations sur les deux autres aspects du problème du chômage des jeunes appréhendés par le KILM 10, le pourcentage du chômage des jeunes par rapport au chômage total et le pourcentage des jeunes au chômage par rapport à la population de jeunes, permettent d'approfondir la connaissance des défis du chômage des jeunes. Le premier complète le ratio chômage des jeunes/chômage des adultes et montre la spécificité du chômage des jeunes par rapport au problème

général du chômage. Quand on a à la fois un taux élevé de chômage chez les jeunes et un pourcentage élevé de jeunes parmi l'ensemble des chômeurs, cela signifie que le problème du chômage est inégalement réparti. Dans ce cas, il peut être intéressant d'élaborer des politiques de l'emploi visant à faciliter l'entrée des jeunes dans le monde du travail. Le pourcentage des jeunes chômeurs dans la population des jeunes remet le problème du chômage des jeunes en perspective en montrant la proportion de jeunes réellement touchés par le chômage. Les jeunes qui cherchent du travail peuvent avoir beaucoup de difficultés à en trouver un, mais si ce groupe représente moins de 5 pour cent de la population totale des jeunes, les décideurs politiques peuvent choisir de considérer ce problème comme moins urgent.

La proportion des jeunes au chômage dans la population des jeunes est aussi un élément de la proportion totale de jeunes qui ne sont ni pourvus d'un emploi, ni étudiants ni en formation. Le taux du groupe des NEET est une mesure large du potentiel non utilisé des jeunes qui pourraient contribuer au développement national par le biais du travail. Comme ce groupe des NEET n'améliore pas son employabilité future en investissant dans des compétences ni en acquérant de l'expérience grâce à l'emploi, son risque d'exclusion du marché du travail et d'exclusion sociale est particulièrement élevé pour ce groupe.<sup>3</sup> De plus, le groupe des NEET est déjà désavantagé en raison de son faible niveau d'instruction et des revenus faibles des ménages.<sup>4</sup> Etant donné que le groupe des NEET comprend des jeunes au chômage et des jeunes économiquement inactifs, le taux des NEET fournit des informations complémentaires importantes au taux de participation à la main d'œuvre et au taux de chômage. Si par exemple le taux de participation des jeunes se réduit durant une récession économique en raison du découragement, cela peut se traduire par une augmentation du taux des NEET.<sup>5</sup> Plus

<sup>3</sup> Il convient d'observer que le groupe des jeunes dans l'éducation et celui des jeunes dans l'emploi ne s'excluent pas mutuellement.

<sup>4</sup> Eurofound (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail) : Les jeunes et les NEET en Europe : premiers résultats (résumé) (Dublin, 2011).

<sup>5</sup> BIT : *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013 : une génération menacée* (Genève, 2013), chapitre 2.1 ;

généralement, un taux élevé de NEET avec un faible taux de chômage des jeunes peut révéler un découragement significatif chez les jeunes. Un taux élevé de NEET chez les jeunes femmes suggère qu'elles sont engagées dans les tâches domestiques et/ou qu'il existe de fortes entraves institutionnelles à la participation des femmes aux marchés du travail.

### Définitions et sources

Les jeunes sont définis comme les personnes âgées de 15 à 24 ans ; toutefois, les définitions opérationnelles peuvent varier d'un pays à l'autre. Notamment, la limite d'âge inférieure est généralement déterminée par l'âge de fin de la scolarité obligatoire lorsqu'il existe. Ces différences dans les définitions opérationnelles ont des implications sur la comparabilité que nous évoquons ci-dessous. La résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre adoptée par la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) définit les normes internationales relatives au chômage (des jeunes). La résolution prévoit que le chômage comprend toutes les personnes au-dessus d'un âge spécifique qui, durant la période de référence, (a) n'étaient pas dans l'emploi ; (b) étaient actuellement disponibles pour travailler ; (c) avaient effectué des activités de recherche d'emploi.<sup>6</sup> Comme dans le cas du KILM 9, le taux de chômage est le nombre de chômeurs d'un groupe d'âge divisé par la main d'œuvre pour ce groupe. Pour ce qui est du pourcentage de chômage des jeunes par rapport à la population des

[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_222657.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_222657.pdf)

<sup>6</sup> Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre adoptée par la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, octobre 2013 ; [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms\\_233215.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf)

Les lecteurs peuvent en trouver des extraits sur la définition du chômage dans l'encadré 9 du texte du KILM 9, et peuvent également souhaiter regarder le texte de la section « Définitions et sources » de ce KILM.

jeunes, la population de ce groupe d'âge remplace la main d'œuvre en tant que dénominateur.<sup>7</sup>

Le taux des NEET du tableau 10c est le pourcentage de jeunes qui ne sont ni pourvus d'un emploi, ni étudiants ni en formation sur la population de jeunes. Le taux des NEET est présenté pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans sauf indication contraire.

Comme dans le tableau 9 des KILM, les informations sur le chômage sont généralement obtenues de l'une de trois sources suivantes : les enquêtes sur la main d'œuvre auprès des ménages, les estimations officielles et les recensements de la population. La source la plus fréquemment utilisée pour les tableaux 10b et 10c est l'enquête sur la main d'œuvre.

### Limites de la comparabilité

Les limitations à la comparabilité des données du KILM 10 entre les pays et dans le temps sont nombreuses ; certaines sont plus significatives que d'autres.<sup>8</sup> L'une des limitations majeures à la comparabilité a trait à la source utilisée pour dériver les taux de chômage. La principale difficulté lorsqu'on utilise comme source un recensement de la population, est qu'en raison de son coût, on n'en fait pas fréquemment et donc les informations sur le chômage ne seront probablement pas récentes. En outre, la plupart du temps, les sources autres que les enquêtes sur la main d'œuvre n'incluent pas de questions approfondies sur l'emploi et peuvent ne pas fournir des estimations comparables de l'emploi en fonction des différents groupes de travailleurs. Les informations sur le chômage se basent parfois sur des estimations officielles. Là encore, il est peu probable qu'elles soient comparables car elles sont généralement basées sur un mélange de registres administratifs et d'autres sources. Dans tous les cas,

<sup>7</sup> Le pourcentage des jeunes au chômage sur la population des jeunes est parfois appelé le ratio du chômage des jeunes ou le ratio chômage des jeunes/population des jeunes. Le ratio chômage (des jeunes)/population (des jeunes) et le ratio emploi (des jeunes)/population (des jeunes) (KILM 2) s'ajoutent au taux de participation (des jeunes) à la main d'œuvre (KILM 1).

<sup>8</sup> Pour avoir une vue complète, il est recommandé aux utilisateurs de se reporter à la discussion correspondante pour le KILM 9.

les utilisateurs devraient connaître et prendre en compte la source primaire d'informations pour comparer les données dans le temps et d'un pays à l'autre.

Il convient d'ajouter une observation au sujet de la définition du chômage. Pour certains pays, les chiffres du chômage excluent ceux qui n'ont encore jamais eu d'emploi (c'est-à-dire qu'elle exclut ceux qui cherchent pour la première fois un emploi). Ces cas sont clairement indiqués dans les notes. Cette définition tend à faire baisser le niveau de chômage publié.

Même si ce sont des facteurs moins importants, il faut également mentionner les différences dans les groupes d'âge utilisés car les limites d'âge des jeunes et des adultes peuvent varier selon les pays. Lorsqu'il existe un âge de fin de la scolarité obligatoire, la limite inférieure de l'âge des jeunes correspond généralement à cet âge de fin de la scolarité obligatoire. Cela signifie que la limite d'âge inférieure varie souvent de 10 à 16 ans, en fonction des dispositions institutionnelles du pays. Cela ne devrait pas avoir trop d'incidence sur la plupart des mesures du chômage des jeunes. Cependant, la taille du groupe d'âge peut avoir une influence sur la mesure du pourcentage des jeunes au chômage par rapport au chômage total. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus le groupe d'âge est grand, plus ce pourcentage sera élevé.

Il existe dans quelques cas de grandes différences entre les âges inférieurs et supérieurs utilisés. Il existe également des différences dans la définition opérationnelle des adultes. Les adultes sont généralement définis comme les personnes âgées de 25 ans et plus, mais certains pays appliquent une limite d'âge supérieure.

Les périodes de référence des informations rapportées peuvent également varier d'un pays à l'autre. Comme il y a toujours un groupe substantiel de jeunes qui sortent du système scolaire (soit de façon permanente soit en raison des longues vacances scolaires) dans les chiffres indiqués, le niveau du chômage des jeunes va varier de façon importante en fonction des dates de rentrée des classes et de fin d'année scolaire. La plupart des informations rapportées sont des moyennes annuelles. Dans d'autres cas, les chiffres se rapportent à un mois spécifique de l'année (c'est le cas pour les recensements). Les implications du choix de ce mois particulier seront différentes d'un

pays à l'autre, en raison des différences institutionnelles.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les taux des NEET sont disponibles pour les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) mais il est important de garder à l'esprit en étudiant ces chiffres, que toutes les personnes ne terminent pas leurs études à l'âge de 24 ans.

Cependant, pour les taux de chômage et les taux des NEET, les différences dans les groupes d'âge peuvent empêcher de faire une analyse cohérente des problèmes de l'emploi des jeunes; c'est pourquoi les informations relatives à ces deux groupes doivent être incluses à chaque fois que c'est possible.